

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR : Etablissement public départemental Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, 22 boulevard Gambetta, BP 140, 63403 Chamalières Cedex, Tél. 04 73 17 63 00, Fax. 04 73 17 63 01, e-mail : j.manaranche@cdef63.fr

LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS (même adresse)

PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ : Monsieur le Directeur, Tél. 04 73 17 63 00

PROCEDURE DE PASSATION : Marché à procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) - Marché de prestation de service

OBJET DU MARCHÉ : MAINTENANCE DES ASCENSEURS

REFERENCE DU MARCHÉ : 8-2018

CODE CPV : 50750000-7 : SERVICES D'ENTRETIEN D'ASCENSEURS

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères indiqués sur le règlement de consultation.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

- Les candidatures et les offres devront être obligatoirement rédigées en langue française et l'unité monétaire utilisée devra être l'euro
- Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier
- Les prix sont révisables annuellement (date d'anniversaire du marché)
- Pour l'élaboration du mémoire technique, les candidats devront veiller à respecter l'ordre des paragraphes indiqué dans le règlement de consultation
- Deux lots composent ce marché :
 - o LOT 1 : Ascenseurs : Foyers – Maison parentale (4 ascenseurs)
 - o LOT 2 : Ascenseurs : Administration – Pouponnière (2 ascenseurs)

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET PAIEMENT : Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, après certification du service fait. Conformément aux dispositions de la loi n°2013-100 du 28 janvier 2013 – titre IV et au décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 modifié par l'article 183 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le mode de règlement est le mandat administratif avec mise en paiement sous trente (30) jours, à compter de la date de réception de la facture par la personne publique.

DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il comprend :

- Le règlement de consultation,
- Le cahier des clauses administratives particulières,
- Le cahier des clauses techniques particulières,
- Le bordereau de prix,
- L'acte d'engagement (ATTRI 1),
- Le DC1 – Lettre de candidature,
- Le DC2 – Déclaration du candidat

Il peut être téléchargé sur les sites suivants :

- www.achatpublic.com
- www.cdef63.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES PLIS : Vendredi 18 janvier 2019 à 16h00

PRESENTATION DES PLIS :

Le pli doit être composé :

- de la candidature
- de la ou des offres (une offre par lot)

Transmission des plis : Les plis devront être transmis sous forme dématérialisée sur la plate-forme www.achatpublic.com conformément à l'article 41 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand

Adresse : 6, rue Cours Sablon – 63000 Clermont-Ferrand – Tél : 04 73 14 61 00

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION : Jeudi 6 décembre 2018